



Gens una sumus
Nous sommes une seule famille
(devise de la FIDE, 1924)

Chers amis,

Pour la 7ème fois de son histoire, **simultanément** à son Open, le Brussels Chess Club organise :

Un tournoi vernal FERME toutes rondes FIDE,

10 participants, 400 € de prix !

Appel à candidatures (voir processus plus loin)!

*Les parties des cinq échiquiers seront transmises en direct sur
notre site et dans la salle d'analyse.*

FERME FIDE du PRINTEMPS-LUNDI 2020

Tous les lundis du 30 mars au 22 juin 2020

à 19 heures précises.

Pas de ronde les lundis 13 avril et 1^{er} juin 2020 (lundis de Pâques et de Pentecôte).

Deux rondes de rattrapage les lundis 6 avril 2020 et 15 juin 2020.

Remise des prix générale le lundi 22 juin 2020 après la dernière ronde.

Tournoi fermé toutes rondes (*round robin*) à **10** participants,
soit 9 rondes (et deux rondes de rattrapage).

**Cadence : 90 min pour toute la partie avec un ajout de 30 s par coup dès le
premier coup, au système Bronstein (délai)**

**LOCAL : Het Huys,
Rue Égide Van Ophem 46
à 1180 Uccle**

Inscription : **30 €** pour tout le tournoi (+ **50 €** de caution remboursés en fin de tournoi sauf en cas

d'abandon)

(gratuite évidemment pour les **abonnés annuels 2019-2020** et les **champions du club 2018-2019** mais ils doivent suivre la procédure de pré-inscription et verser la caution).

400 € de prix : 1° 200 € 2° 100 € 3° 70 € 4° 30 €

Les joueurs seront départagés en cas d'égalité selon les critères ordonnés suivants (cote FIDE standard utilisée) recommandés par la FIDE pour les tournois individuels toutes rondes :
Résultats mutuels, nombre de parties gagnées, Sonneborn-Berger, Système Koya.

Les résultats sont envoyés pour les classements ELO FIDE et ELO FRBE du 1er juillet 2020.

Les résultats sont comptabilisés pour le **championnat du club**, saison 2019-2020.

Nouvelle formule avec grosse récompense pour les deux champions du club !

Le classement, mis à jour le soir ou le jour après chaque ronde, peut être consulté sur [notre site](#).

Arbitre : Philippe Jassem

Les règles du jeu de la FIDE, telles que décrites dans le VADE-MECUM FIDE 2018 de la FEFB, seront scrupuleusement respectées.

DEROULEMENT en QUATRE PHASES

La pré-inscription :

Les joueurs ont jusqu'au mardi 24 mars 2020 pour se pré-inscrire en payant 80 € (30 € de participation + **50 € de caution***) par virement au compte **BE23 0013 8838 9591** du Brussels Chess Club (avec la mention : Fermé Printemps-Lundi 2020) ou jusqu'au lundi 23 mars 2020 en payant en espèces à la caisse (même démarche pour les abonnés annuels 2019-2020 et les champions 2018-2019 mais ils ne doivent verser que la caution de **50 €**).

Pour se pré-inscrire, il faut être en ordre de cotisation pour 2019-2020 à la FRBE.

*** La caution sera remboursée à tous les participants en fin de tournoi à la condition expresse qu'ils ne l'aient pas abandonné (hormis cas de force majeure par nous approuvés)!**

Les candidats communiqueront également leur nom, prénom et adresse courriel à l'[arbitre](#).

La sélection :

Les neuf ou dix joueurs les mieux cotés (maximum des cotes FRBE et FIDE standard du 1er mars 2020) seront retenus.

Paolo Violini, vainqueur de l'Open du Printemps-Lundi 2019, devra suivre la procédure de pré-inscription mais sera automatiquement sélectionné.

Leur engagement est ferme et définitif.

Le directeur du tournoi se réserve le droit de refuser une sélection, après discussion, en cas de doute légitime quant à la constance de l'impétrant (eg. risque d'abandon après une défaite).

Les autres seront remboursés des 80 € (et pourront évidemment participer à l'Open).

Tous seront avertis par courriel le mercredi 25 mars 2020.

Les appariements :

Ce même mercredi 25 mars 2020 les joueurs retenus recevront par courriel les appariements complets des neuf rondes

(établis selon la table de Berger, les numéros d'ordre ayant été préalablement tirés au sort par

l'arbitre).

Les parties :

Les parties commencent à 19 heures précises.

Le joueur doit se présenter à l'échiquier au plus tard à 20 heures ; passé cette limite, il sera déclaré forfait.

Un joueur qui se sait empêché pour une ronde doit prévenir et le directeur du tournoi et son adversaire au plus tard la veille de la ronde (le dimanche).

Il relève de sa responsabilité de fixer une autre date et un lieu en accord avec son adversaire pour jouer la partie et ceci au plus tard le lundi 22 juin 2020.

Les lundis 6 avril et 15 juin 2020, en notre local à 19 heures, sont consacrés exclusivement aux rattrapages.

En cas de défaut à ce qui précède, il sera déclaré forfait.

Il est recommandé aux joueurs d'éviter au maximum cette procédure de report compliquée et, le cas échéant malgré tout, de faire preuve de bonne volonté de part et d'autre.

Le joueur déclaré forfait devra, en sus de la sienne, le montant de l'inscription de son adversaire - soit 3 € - au club qui aura préalablement remboursé ce dernier.

Veillez (re)consulter attentivement ce document pour vous (re)familiariser avec nos règles de bonne conduite !

Remarque : un souci d'équité nous amènera à limiter la prétention à un prix de l'Open du Printemps-Lundi 2020 aux joueurs dont la maximale des nouvelles cotes FRBE et FIDE du vendredi 1er mars 2020 ne dépasse pas celle qui a permis à l'**antépénultième** joueur du Fermé d'y être sélectionné.

Tout joueur dépassant cette dernière sera présumé s'être dérobé à ce dernier et ne pourra donc obtenir un prix.

Cependant, la participation désintéressée est libre, ceci y compris pour les joueurs du Fermé momentanément désœuvrés (adversaire absent, ronde de rattrapage).

Renseignements :

Sergio Zamparo, Directeur Tournois, 0496/21.46.73

Pierre Kolp, Trésorier, 0476/39.37.95
